



**PRÉFET  
DE LA  
MARTINIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 9 juillet 2021.

### **Covid-19 : Fermeture des restaurants à 23H00**

Compte tenu de l'augmentation du nombre de cas de covid-19 en lien avec les activités nocturnes et festives, le préfet de la Martinique Stanislas Cazelles limite l'accueil dans les restaurants à partir de 23h00 à compter du samedi 10 juillet 2021.

La vente à emporter reste toutefois autorisée au-delà de 23h00 dans le respect des règles sanitaires.

Le préfet de la Martinique poursuit les concertations et adaptera les mesures sanitaires en fonction de l'évolution épidémiologique.